ANNEXE 5

DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE (DRE)

Objectifs et priorités	Accompagner dès les premières années de l'école maternelle et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire les enfants et adolescent-es présentant des signes de vulnérabilité, en prenant en compte la globalité de leur environnement et leurs difficultés. **Priorités du programme du DRE** : • développer des réponses innovantes aux difficultés rencontrées par les enfants vulnérables, en lien avec leurs parents • poursuivre la hausse du taux d'individualisation (objectif de 100%) • consolider les partenariats avec l'Éducation nationale, la CAF et le conseil départemental en particulier • poursuivre les exigences de hausse de cofinancement direct et la démarche de normalisation des coûts
Modalités de mise en œuvre	Pour être mis en place, les nouveaux DRE doivent être validés en amont par le CGET/DGESCO. Le DRE prévoit la mise en place d'un **suivi individualisé** par une (ou des) équipe(s) pluridisciplinaire(s) de soutien (EPS) comprenant des professionnels divers : enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, psychologues, pédopsychiatres, intervenants sportifs et culturels. La confidentialité des échanges entre ces partenaires est un impératif de réussite du dispositif. Étapes d'un parcours individualisé : • repérage individualisé des difficultés de l'enfant ; • premier contact avec la famille : l'accord préalable des parents pour la prise en charge de l'enfant dans le cadre du DRE est indispensable ; • regard de l'ensemble des professionnels sur la situation présentée en EPS ; • élaboration de réponses dans différents domaines. Actions des parcours individualisés : • soutien scolaire renforcé et adapté pour chaque enfant ; • dialogue parents / écoles grâce à l'intervention d'une tierce personne ; • vacations médicales ; • mise en place d'actions en petit groupe permettant l'expression de l'enfant ; • activités culturelles et sportives favorisant l'ouverture aux autres
Quartiers concernés	Quartiers prioritaires de la politique de la ville (cartographie disponible sur sig.ville.gouv.fr).
Public visé	Enfants **résidant** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
Modalités d'instruction et de validation	L'enveloppe des crédits politique de la ville État relative au contrat de ville sera notifiée à l'échelle de l'EPCI. Aussi, les programmations financières du DRE doivent-elles être intégrées au volet éducatif du contrat de ville et **être présentées au comité de pilotage ou au comité consultatif pour validation.**
Critères d'éligibilité	Les actions se déroulent impérativement hors temps scolaire, et hors TAP/NAP, sauf pour les actions COM'ENS.
Modalités de financement	**L'État intervient à hauteur maximum de 65%** du montant global des actions retenues. À cela doit s'ajouter un cofinancement direct de la commune à hauteur de 25 % du coût global, les 10 % restants pouvant représenter de la valorisation par la commune. NB : le financement du DRE s'effectue sur l'année civile (janvier – décembre).

Financement État de l'ingénierie	Le financement des actions est prioritaire. La part réservée à l'ingénierie doit alors demeurer dans des limites raisonnables par rapport au budget global du DRE. Les délégué-es du préfet et la mission politique de la ville et égalité des chances devront obligatoirement être associés au recrutement du coordonnateur. • **Postes de fonctionnaires** : des fonctionnaires territoriaux peuvent être mis à disposition ou détachés auprès de la structure juridique porteuse. Dans les deux cas, une convention doit être négociée entre les parties, et jointe au dossier de demande de subvention saisi sur l'extranet ADDEL (onglet "autres documents"). > Si des agents de la fonction publique territoriale sont financés sur le budget global du DRE, ce personnel ne peut être déclaré dans la présentation du budget comme une contribution de la commune. Ainsi, pour atteindre les 35% de cofinancement demandés (cofinancement direct de la commune à hauteur de 25% et valorisation à hauteur de 10% du budget total), la commune sera dans l'obligation d'augmenter sa contribution financière pour mettre en place des actions.

Poste de dépenses	Montant max. en €	Commentaires
1 coordonnateur	40 000 €	Fonction indispensable au projet local
1 autre salarié	35 000 €	Adjoint, secrétariat, référents de parcours, etc.
Vacations (médecin…)	15 000 €	300 vacations/année
Actions en petits groupes et droits d'entrée dans des activités (sport, culture…)	50 € / enfant	Moyenne locale

Modalités de contrôle	Un contrôle sur pièces ou sur place de la réalisation des actions et de l'emploi des fonds peut être organisé au cours de l'année. Le bénéficiaire s'engage à faciliter cette démarche. Présentation du tableau de bord des parcours anonymés : le tableau de bord ci-joint doit être complété régulièrement. L'organisme contractant s'engage à fournir à tout moment aux agents de l'État habilités les informations demandées.
Pièces constitutives du dossier	• CERFA de demande de subvention complet saisi sur l'extranet ADDEL. • Formulaire présentant : ✓ la fiche actions 2018 **avec tous les documents justificatifs** ✓ le bilan de l'action 2017 comprenant le bilan financier et qualitatif intermédiaire arrêté au 30 juin 2017. Le bilan définitif devra être envoyé courant janvier 2018. • Tableau récapitulatif des actions 2018 présentant tous les cofinancements • Tableau de bord des parcours anonymés faisant apparaître l'évolution des enfants

ANNEXE 5

DRE 2018 – FICHE ACTION

FICHE ACTION N° : .....

Intitulé de l'action : .....

Organisme réalisateur de l'action (si différent du porteur du DRE) : .....

S'agit-il d'une nouvelle action ? ○ Oui ○ Non
En cas de reconduction, indiquer la date de la première mise en place : .....

1) Présentation de l'action :

Présenter le contexte local dans lequel s'inscrit l'action :
.....
.....

Description de l'action (préciser également les objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels poursuivis et les priorités définies) :
.....
.....

Aspect innovant de l'action :
.....
.....

Articulation avec le droit commun :
.....
.....

Calendrier de l'action :
Période : du .../.../2018 au .../.../2018
Jours : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi
Horaires :
☐ Matin : de ... h... à ... h ...
☐ Après-midi : de ... h... à ... h ...

Établissements scolaires concernés :

Nom de l'établissement scolaire	REP	REP +	Hors éducation prioritaire
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○

2) Nature du public visé

- **Nombre prévisionnel d'enfants bénéficiaires**

	Nombre de filles	Nombre de garçons	TOTAL
Enfants de l'école maternelle			
Enfants de l'école élémentaire			
Adolescents			
TOTAL			

- **Origine géographique des enfants bénéficiaires**

Nombre d'enfants résidant en quartier prioritaire : .....

➢ Quartiers prioritaires concernés : .....

Nombre d'enfants résidant en quartier de veille : .....

➢ Quartiers de veille concernés : .....

Nombre d'enfants résidant hors de la géographie prioritaire : .....

➢ Autres territoires concernés : .....

- **Implication des familles**

Nombre de familles prévues : .....
Modalités d'implication des parents : .....
.....

- **Identification de l'enfant :**

Modalités d'identification des enfants et des adolescents concernés par l'action (préciser le repérant et les outils de repérage) :
.....
.....
.....

Avec quels partenaires sera construit le projet (écoles, structures...) ?
.....
.....

Modalités d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) :
.....
.....

3) Moyens nécessaires à la réalisation de l'action :

Moyens matériels :
.....
.....
.....

Ingénierie DRE :

/!\ **FOURNIR OBLIGATOIREMENT :**

- **Pour les contractuels : le contrat de travail 2018**
- **Uniquement en cas de changement par rapport à 2017 :** les contrats de travail, les conventions de mise à disposition ou détachement pour les fonctionnaires et les fiches de poste.

Nom Prénom	Fonction	Qualification professionnelle	Statut professionnel ou type de contrat	ETP	Montant

Prestataires :

/!\ **FOURNIR OBLIGATOIREMENT :**

Uniquement en cas de changement par rapport à 2017 : CV + diplôme des intervenants et partenaires.

Nom Prénom	Fonction	Qualification professionnelle	Modalités de partenariat	Taux horaire (doit être inférieur à 50€/ heure)	Montant

4) Évaluation :

En complément des indicateurs mentionnés ci-dessous, indiquer les autres indicateurs qui serviront à évaluer l'action au regard des objectifs décrits précédemment.

- Nombre d'enfants résidant en quartier politique de la ville ou en quartier de veille
- Taux de participation des enfants
- Taux de participation des familles
- Durée du parcours en moyenne
- Taux d'individualisation

5) Budget prévisionnel :

Compléter la fiche suivante.

Budget prévisionnel de **l'action** 2018

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		**I. Ressources directes affectées à l'action**	
60 – Achat		**70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures		**74- Subventions d'exploitation**(1)	
Autres fournitures		État : (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 – Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance		Région(s) :	
Documentation		-	
62 – Autres services extérieurs		Département(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		-	
Publicité, publication		Commune(s) :	
Déplacements, missions		-	
Services bancaires, autres		-	
63 – Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64 – Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels,		ASP (emploi aidés)	
Charges sociales,		Autres aides, dons ou subventions affectées	
Autres charges de personnel		-	
65 – Autres charges de gestion courante		**75 – Autres produits de gestion courante**	
66 – Charges financières			
67 – Charges exceptionnelles		**76 – Produits financiers**	
68 – Dotation aux amortissements		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	
I. Charges indirectes affectées à l'action		**I. Ressources indirectes affectées à l'action**	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges		**Total des produits**	
86- Emplois des contributions volontaires en nature		**87 – Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL		**TOTAL**	

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

PROGRAMMATION DRE 2018
TERRITOIRE :

N° de fiche-action	Porteur de l'action	Intitulé de l'action	Action nouvelle (N) ou reconduite (R)	Nombre d'enfants	Nombre d'EPS	Taux d'individualisation	Coût de l'action	Montant État sollicité	Cofinancement ville	Valorisation ville	Cofinancement CAF	Cofinancement Éducation nationale	Cofinancement ARS	Cofinancement Région	Cofinancement Département	Autres cofinancements (préciser le nom du financeur)	Observations
TOTAL							0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TAUX COFINANCEMENT								#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	#DIV/0 !	

DRE – BILAN DE L'ACTION 2017

1) Intitulé et description de l'action

Intitulé de l'action : .....
Organisme réalisateur de l'action (si différent du porteur du DRE) : .....

Rappel de l'action mise en place (les objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, temporels poursuivis et les priorités définies) :
.....
.....
.....
.....

Articulation avec le droit commun : .....

Calendrier de l'action :
Période : du .../.../2017 au .../.../2017
Jours : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐Vendredi ☐ Samedi
Horaires :
☐ Matin : de ... h... à ... h ...
☐ Après-midi : de ... h... à ... h ...

Établissements scolaires concernés :

Nom de l'établissement scolaire	REP	REP +	Hors éducation prioritaire
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○
	○	○	○

2) Nature du public touché par l'action

- **Nombre d'enfants bénéficiaires**

	Nombre de filles - prévisionnel -	**Nombre de filles - réalisé -**	Nombre de garçons - prévisionnel -	**Nombre de garçons - réalisé -**	**TOTAL - réalisé -**
Enfants de l'école maternelle					
Enfants de l'école élémentaire					
Adolescents					
TOTAL					

Expliquer la différence entre le nombre prévu et le nombre réellement pris en charge :
.....
.....

- **Origine géographique des enfants bénéficiaires**

Nombre d'enfants résidant en quartier prioritaire : .....

➢ Quartiers prioritaires concernés : .....

Nombre d'enfants résidant en quartier de veille : .....

➢ Quartiers de veille concernés : .....

Nombre d'enfants résidant hors de la géographie prioritaire : .....

➢ Autres territoires concernés : .....

- **Implication des familles**

Nombre de familles prévues : .....
Nombre de familles réellement prises en charge : .....
Expliquer la différence entre ces deux chiffres :
.....
.....

- **Identification de l'enfant**

Modalités d'identification des enfants et des adolescents concernés par l'action (préciser le repérant et les outils de repérage)
.....
.....

Typologie des problématiques identifiées :
.....
.....

Avec quels partenaires a été construit le projet (écoles, structures...) ?
.....
.....

Modalités d'intervention de l'équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) :
.....
.....

3) Moyens mis en place

Moyens matériels :
.....
.....
.....

Ingénierie DRE :

Nom – Prénom	Fonction	Qualification professionnelle	Statut professionnel ou type de contrat	ETP	Montant

Prestataires :

Nom Prénom	Fonction	Qualification professionnelle	Modalités de partenariat	Taux horaire (doit être inférieur à 50€/ heure)	Montant

4) Évaluation du projet

Taux d'individualisation de l'action : .....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints ?

○ Oui

○ Non. Pourquoi ?

.....

.....

○ Partiellement. Pourquoi ?

.....

.....

Les moyens éducatifs ont-ils permis d'atteindre les besoins repérés ? Expliquer pourquoi.

.....

.....

.....

Décrire les impacts de cette action sur le parcours des enfants :

.....

.....

.....

Décrire les impacts de cette action sur l'implication de la famille dans le dispositif :

.....

.....

5) Points forts / faibles

Aspects innovants de l'action / actions et points transposables sur le droit commun :

.....

.....

.....

Difficultés rencontrées :

.....

.....

.....

6) Bilan financier de l'action

Compléter le tableau suivant.

BILAN de l'action 2017

CHARGES	Prévision (2)	Réalisation (2)	%	PRODUITS	Prévision (2)	Réalisation (2)	%
I. Charges directes affectées à l'action				**I. Ressources directes affectées à l'action**			
60 – Achat				**70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				**74- Subventions d'exploitation** (1)			
Autres fournitures				État : (préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 – Services extérieurs				-			
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				-			
Assurance				Région(s) :			
Documentation				-			
Divers				-			
62 – Autres services extérieurs				Département(s) :			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				-			
63 – Impôts et taxes				Organismes sociaux (à détailler) :			
Impôts et taxes sur rémunération				-			
Autres impôts et taxes				-			
64 – Charges de personnel				Fonds européens			
(Rémunération des personnels,				ASP (emploi aidés)			
Charges sociales,				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Autres charges de personnel)							
65 – Autres charges de gestion courante				**75 – Autres produits de gestion courante**			
66 – Charges financières							
67 – Charges exceptionnelles				**76 – Produits financiers**			
68 – Dotation aux amortissements				**78 – Reports** Ressources non utilisées d'opérations antérieures			
I. Charges indirectes affectées à l'action				**I. Ressources indirectes affectées à l'action**			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				**Total des produits**			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature				**87 – Contributions volontaires en nature**			
(Secours en nature				(Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole)				Dons en nature)			
TOTAL				**TOTAL**			

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.
(2) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Tableau de bord des parcours anonymisés 2017

Conformément à l'article 1 de la convention de subvention ou de mutualisation, l'organisme contractant s'engage à fournir à tout moment aux agents de l'État habilités le tableau des parcours anonymisés suivant.
Ce document doit être joint, dûment rempli, au dossier de demande de financement DRE 2018.

MERCI DE TRANSMETTRE UN TABLEAU GLOBAL (et non par action ou par quartier) POUR L'ENSEMBLE DES ENFANTS BÉNÉFICIANT D'UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ DANS LE CADRE DU DRE.

Enfants (anonymisés)	Date de prescription	Qualité du prescripteur	Date d'entrée dans le dispositif	Adresse du jeune bénéficiaire	Territoire de résidence (quartier prioritaire OU quartier de veille OU hors géographie prioritaire)	Âge du bénéficiaire	Niveau scolaire	Établissement scolaire fréquenté	Territoire de l'établissement scolaire (quartier prioritaire OU quartier de veille OU hors géographie prioritaire)	Date de réunion de l'EPS ayant statué sur la situation du jeune	Diagnostic de l'EPS	Principales difficultés rencontrées	Nom du référent de parcours	Actions dont le jeune bénéficie	Date de sortie du dispositif	Motifs de sortie du dispositif	Observations